

Conseil de quartier LE CLOS
Compte rendu de la réunion du 8 décembre 2014.

Etaients présents :

MMe

Christine DECOOL

Catherine DESPIERRE

Françoise DUCLOS

Janine ROGER

MM

André AMADIEU

Robin BALLIE

Patrick BILLEY

Jean-Jacques BULOUREDE

François GRILLET

Didier HUET

Patrick SAVARY

Invité pour sujet 2 :

Pierre TESTU Adjoint chargé de la sécurité

Sujet 1 : « Tour de table »

Attendu : bilan des actions/réunions effectuées

a) Réunion du 27 nov. 2014 à la mairie avec les présidents de comité de quartier.

Présent pour Le Clos : André

L'objectif était d'effectuer un « premier retour »/échange sur le fonctionnement des CQ.

Bilan :

- Les règlements intérieurs sont construits à partir du document envoyé par la mairie. Quelques variantes sur la fréquence des réunions mais pas de différence majeure entre les différents comités de quartier.
- Les questions/demandes auprès de la mairie auront un délai de réponse de l'ordre de 3 mois... sauf urgence.
- La communication au niveau des comités de quartier
Proposition mairie : Habitants → questions via @mail cqleclos@velizy-villacoublay.fr → mairie transmet au comité de quartier via un tableau de suivi de question.
Sur proposition des différents comités, l'échange d'info pourra se faire également directement vers le comité de quartier ... le tableau de suivi de question étant le lien mairie/comité. Rappel notre adresse @mail : comitequartier.leclos@gmail.com

Lors de cette réunion, André a rencontré les présidents de quartier de Mozart et du Mail...

- Accord de tous pour échanger des comptes rendus des CQ.
- Au niveau de la communication des CQ, il est prévu :
 - 1) Une affiche au niveau des entrées des immeubles avec photo, profession de foi et adresse... voir pour Le-Clos, s'il est possible d'utiliser les panneaux de la mairie.
Action : JJ
 - 2) Des réunions d'information communes au niveau des marchés de Mozart et du mail... date à préciser.

b) RDV du 12/02... vin chaud devant imprimerie

- Faire affiche « comité de quartier du clos... venez nous voir ». Action : JJ
- Finaliser profession de foi/suggestions avec photo de Janine et Robin + 100 photocopies. Action : François
- Mettre à disposition 5 feuilles pour inscrire les coordonnées (nom, adresse , email, + signature) des habitants du clos. Action : André
- Pas de consigne particulière sur la communication... être à disposition pour répondre aux questions et prendre les coordonnées des personnes.

Prochain rdv devant la boulangerie... un dimanche matin à définir.

c) Point d'avancement au CR du 13 novembre

- Photos et actions préparation rdv avec les habitants du clos réalisées.
- Les questions posées à la mairie sont aujourd'hui sans réponse.
- Les problèmes identifiés lors de cette réunion seront inscrites dans le fichier de suivi des questions (cf rdv mairie du 27/11). Action : JJ

Sujet 2 : Circulation et stationnement

Attendu : faire un état des lieux... proposer des actions/solutions

Présentation par Françoise de propositions d'amélioration concernant la sécurité, le stationnement et la circulation identifiés par les habitants et réflexion/proposition concernant la circulation et le stationnement (cf fichier CQ-8dec2014-Circulation-V1)

a) Propositions d'amélioration

Question 1 : indication des voies à utiliser en remontant de Chaville vers Vélizy

Proposition : Placer ce panneau plus en amont.

Décision : prise en compte de la question par la mairie.

Question 2 : Place de parking à indiquer au 70 rue Mozart + pose bandes réfléchissantes sur plots.

Proposition : Préciser si place maintenue... si oui, réaliser un marquage au sol.

Décision : prise en compte de la question par la mairie. Bilan à effectuer de savoir pourquoi ce stationnement a été supprimé... volonté ou oubli de refaire le marquage après réfection de la chaussée. Le CQ souhaite le maintien de cette place.

Question 3 : Visibilité intersection rue ampère / rue Jules ferry

Proposition : mettre en place un miroir permettant de voir venir les voitures

Décision : Refus de la mairie. Motif : visibilité suffisante lors de l'arrêt au stop.

Hors réunion : peut-on déplacer le stop et le mettre rue Ampère... visibilité augmentée et vitesse rue Ampère diminuée

Question 4 : Passage piéton dangereux rue Mozart en direction de la piscine. Pas de visibilité.

Proposition : Mettre en place un éclairage spécifique au niveau des passages piétons.

Décision : prise en compte de la question par la mairie. Communication de la décision après analyse avec services concernés.

Question 4 : Signalisation TRAM au niveau d'un passage piéton (rue Lavoisier/Ave Wagner)

Proposition : Ajouter un de feu en complément des feux au niveau circulation rond-point

Décision : Gestion signalisation TRAM ne dépend pas de la mairie pour le moment.
Traitement de la question par la mairie lors de la retro-session prévue dans 3 mois.

Question 5 : Panneau fin de Vélizy non visible en haut de la descente vers Vélizy le Bas.

Proposition : Déplacer le panneau

Décision : Déplacement ou suppression (pas de sortie de Vélizy car Vélizy bas) prise en compte de la question par la mairie.

Question 6 : Eclairage des panneaux stop dans Le clos (fait partiellement)

Proposition : Effectuer la maintenance afin d'assurer un bon fonctionnement.

Décision : prise en compte de la question par la mairie

Question 7 : Le carrefour Raspail/Jules Guesde/Mozart est dangereux. Il est régulièrement constaté des véhicules voulant empreinter la rue Raspail, faire marche arrière pour laisser sortir un véhicule venant de la rue Raspail.

Proposition : Revoir le sens de circulation de la rue Raspail (sens de circulation entre Jules Guesde et Jacquard).

Décision : Sondage à faire auprès des résidents de la rue Raspail !!!!

b) Vitesse de circulation du clos

Deux axes ont été identifiés à forte circulation et à vitesse excessive le matin

1- Sortie du clos via la rue Mozart, rue Arago et Ampère...

Proposition 1 : mettre en place des dos d'âne à titre d'essai (coussin Berlinoise !!) au milieu de chaque tronçon de la rue Mozart et rue Ampère (au niveau du salon de coiffure)

Proposition 2 : mettre la rue Berlioz à double sens afin de diminuer le trafic rue Mozart

Ces 2 propositions sont prises en compte par la mairie

2- Lors de la dépose des enfants à l'école F.Buisson... via rue Racine

Proposition : indiquer par inscription sur la chaussée au début de la rue Racine que la vitesse est limitée à 30km/h. La proposition de mettre la fin de la rue Jules Ferry en double sens n'étant pas retenue, jugée trop dangereuse.

Cette proposition est prise en compte par la mairie

En complément, il a été retenu *par CQ et la mairie prend en compte ces sujets* :

- Ajouter un radar pédagogique rue Mozart en complément de celui rue Lavoisier... radar en théorie existant. Achat complémentaire refusé par la mairie.
- Indiquer par inscription sur la chaussée que la vitesse est limitée à 30km/h sur toutes les rues entrantes dans le clos comme déjà existant rue Jules Guesde, Gounod et Corneille.
- Réaliser des contrôles de vitesse... sera mis en place après le recrutement complet de la police municipale.
- Sensibiliser les habitants du Clos et de Mozart sur les risques de la vitesse supérieure à 30 km/h... article dans les Echos pour Vélizy.
- Contrôle par la police municipale des trottinettes, des mobylettes de livraison et des vélos circulant à contre sens... sera mis en place après le recrutement complet de la police municipale.
- Changer les stationnements pour « casser » la ligne droite des rues... cf chapitre stationnement, point 7.

De plus, le conseil de quartier demande le relevé des radars pédagogiques placés rue Lavoisier et anciennement rue Mozart

Toutes des sujets seront inscrits dans la liste de suivi de problèmes, aucun délai sur la mise en place des propositions retenues étant à ce jour connu.

Il n'y a pas d'autre action programmé actuellement.

c) Stationnement

Il y a un manque de places important au niveau du Clos pour plusieurs motifs... densité des constructions, non utilisation des bateaux...etc.

La mairie rappelle que de nombreux parking souterrain sont ou vont être en construction... sans conséquence sur la problématique du Clos. Un projet de parking souterrain au niveau de l'avenue de Picardie ainsi que la mise en double sens de cette rue... reste à confirmer et ne pourra pas être réalisé dans les prochaines années.

La mairie ne souhaite pas instaurer une tolérance au niveau du stationnement (stationnement sur trottoir par exemple) car difficilement gérable et contraire aux dispositions concernant les personnes à mobilité réduites, poussettes...etc.

Plusieurs actions ont été proposées :

- 1) Rappel du devoir de chacun de garer sa voiture dans son garage si possible...
[Communication à prévoir.](#)
- 2) Revoir le cout pour le particulier de la réalisation d'un bateau lors de la construction d'une maison afin de favoriser l'utilisation de son garage... 3000eu semblant excessif. [Action prise en compte par la mairie.](#)
- 3) Favoriser chaque habitant à se garer sur son bateau lorsque le stationnement est de son côté... pas de contre-indication au niveau de la mairie. [Communication à prévoir.](#)
- 4) Etablir un marquage au sol pour éviter que les personnes se garent « largement » avec couleur différente pour côté pair et impair... accord de principe mais semble difficile à régler. [Communication à prévoir.](#)
- 5) Repérer les « véhicules » du quartier par un macaron de couleur (une couleur par quartier) avec hologramme et n° d'immatriculation afin que les verbalisations soient atténuées pour les résidents du quartier (WK). [Pas de prise en compte par la mairie. Question à « ré-ouvrir » en fonction du constat après quelques mois de fonctionnement du tram. Pas de prise en compte d'une verbalisation atténuée pour les résidents.](#)
- 6) Revoir dans chaque rue, les bateaux réels et supprimer les bateaux non utilisables. [Proposition prise en compte au niveau de la mairie.](#)
- 7) Rechercher dans les rues des stationnements permettant de garer plus de voiture que le stationnement alterné (exemple du 70 de la rue Mozart). Une simulation du potentiel de stationnement coté pair et impair sera effectuée. [Proposition prise en compte par la mairie](#)
- 8) Voir avec les habitants quelles solutions pour amplifier le stationnement en garage... ex : subvention portail électrique ou autres. [Proposition non retenue.](#)
- 9) Modifier les horaires du stationnement alterné... effectuer ce changement le matin plutôt que le soir comme actuellement. [Etude de cette proposition prise en compte par la mairie](#)

De même que pour les sujets relatifs à la circulation, tous ces sujets seront inscrits dans la liste de suivi de problèmes.

Attention !!! la date de la prochaine réunion reste à préciser. (salle à réserver par JJ)